



Syndicat Layon Aubance Louets

AGRICULTEURS ET VITICULTEURS SE MOBILISENT POUR RECONQUÉRIR LA QUALITÉ DE L'EAU

ILS SONT ENGAGÉS POUR LA RÉUSSITE DU CONTRAT TERRITORIAL :

*Les agriculteurs et viticulteurs
du territoire, les structures de
conseil agricole et viticole et
la Chambre d'Agriculture des
Pays de la Loire.*



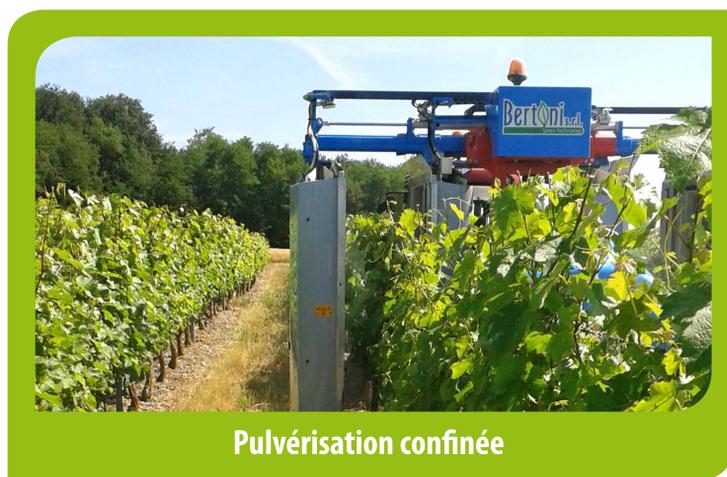
LA CHARTE DE CONSEIL AGRICOLE ET VITICOLE

Signée par 18 prescripteurs et
organismes de conseil du territoire
le 6 juillet 2018

● Objectif : harmoniser et orienter
le conseil vers des pratiques plus
respectueuses de l'environnement.

LES ACTIONS TECHNIQUES ET LES GROUPES DE PROGRÈS

Bouts de champs, formations... informer sur des pratiques et des matériels permettant de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires et leur transfert vers les cours d'eau.



Pulvérisation confinée



Bouts de champs

LES DIAGNOSTICS CHANGEMENT DE PRATIQUES ET MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES CLIMATIQUES

Les diagnostics changement de pratiques permettent à l'agriculteur d'avoir une analyse de son système et de le faire évoluer vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. A la suite de ces diagnostics, certains s'engagent sur des changements de pratiques en 5 ans (réduction de l'usage des produits phytosanitaires, augmentation des surfaces enherbées, conversion en agriculture bio...)

LES VISITES ÉCOUTE CONSEIL

Ces enquêtes sont réalisées par les prescripteurs signataires de la charte. Elles ont pour objectifs de mieux connaître les pratiques phytosanitaires du territoire et faire connaître le programme d'actions. Elles incluent un accompagnement aux changements de pratiques.

LES PLANTATIONS DE HAIES

Elles permettent la réduction des transferts des produits phytosanitaires vers les cours d'eau, d'améliorer la biodiversité...



SYNDICAT LAYON AUBANCE LOUETS

Tél. 02 41 59 86 59

contact@layonaubancelouets.fr

www.layonaubancelouets.fr